



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

MARCHE D'ANTAN / FETE DES OLIVIERS 2023

MANIFESTATION D'INTERET

(Avant le mercredi 15 mars 2023 à 12 heures pour la transmission du dossier complet)

A remettre par courrier : Ville de Roquebrune-sur-Argens – Service Animation Locale – Maison des Associations - Impasse Barbacane – 83520 Roquebrune-sur-Argens

Ou par mail : nmarcelli@mairie-roquebrune-argens.fr et/ou svialaneix@mairie-roquebrune-argens.fr

Renseignements : 04.94.19.59.55

1. OBJET

MANIFESTATION DE MISE EN VALEUR DES METIERS ET PRODUITS DES ANNEES 50 / 60 ET DES PRODUITS LIES A L'OLIVE ET L'OLEICULTURE ORGANISEE PAR LE SERVICE ANIMATION LOCALE LE DIMANCHE 26 MARS 2023

VILLAGE : PLACE ALFRED PERRIN / RUE DES PORTIQUES

2. LOCALISATION



3. DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET CRITERES DE VALIDITE DES DOSSIERS

Marché d'Antan / Fêtes des Oliviers 2023 : Manifestation de mise en valeur des métiers et produits des années 50 et 60 et des produits liés à l'olive et l'oléiculture par installation de stands le dimanche 26 mars 2023 sur la place Alfred Perrin et rue des portiques (sous réserves du contexte sanitaire)

Les organisateurs veilleront à ce que les activités ou productions suivantes figurent prioritairement au programme des festivités : vente de produits liés aux années 50 et 60, des démonstrations et animations liées à ces « métiers d'antan », des stands de confiseries et/ou de bonbons aux décors et vêtements liés à cette période, ... ainsi que tous produits ou animation liés à l'olive (et l'oléiculture).

Horaires : Installation des stands autorisée de 7 heures à 9 heures

Ouverture de la manifestation de 10 heures à 18 heures

Désinstallation des stands autorisée de 18 heures à 22 heures

40 stands maximum dont les dossiers auront été validés par le service animation locale, gestionnaire de la manifestation, dans l'ordre de réception des manifestations d'intérêt.

Stands d'une longueur de 4 ml et d'une profondeur de 3 ml

Redevance d'occupation du domaine public :

*** 15 euros la journée par stand de 4 ml x 3 ml et 2 euros par ml supplémentaire dans la limite de 8 ml maximum pour les exposants.**

- Participation au marché d'antan
- Participation à la Fête des Oliviers

4. PIECES A JOINDRE (la Municipalité se réserve le droit de ne pas instruire un dossier incomplet ou de ne pas retenir un dossier tardif ou ne répondant pas aux prescriptions ci-dessus)

- Le présent formulaire de manifestation d'intérêt paraphé, daté et signé
- Le formulaire d'inscription à la manifestation
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Extrait KBIS ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité
- Attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités en cours de validité.

5. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné(e), certifie exacts les renseignements contenus dans cette manifestation d'intérêt et m'engage à respecter les prescriptions décrites ci-dessus.

A _____, le _____ Signature du demandeur